

15 C.

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
Autres départements	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	1 fr. 25
» 2 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Les arrière-pensées de l'offensive de paix de l'Allemagne : désarmer les autres ! — La prospérité du Reich : les progrès étonnants de sa flotte marchande. — Après le Congrès national socialiste : la défaite du cabinet Painlevé. — Les nouvelles directives : participation ? non ! Soutien ? peut-être ! Prise du pouvoir ? oui !**

Le ministre allemand Stresemann célébrait, dans un récent discours, « l'offensive pacifique de grand style », déclenchée par Berlin. En France, on ne saurait trop attacher d'importance à cette offensive pacifique, qui a pour mot d'ordre le désarmement général. De fait, les Allemands s'appliquent à créer en ce moment un mouvement d'opinion en faveur du « Reich désarmé » et entouré de voisins puissamment armés. Comment cette thèse ne trouverait-elle pas d'écho auprès de tous les pacificateurs à outrance qui n'ont d'éloquence que pour dénoncer les impérialismes français et polonais, sans se soucier de ce qui se passe Outre-Rhin ?

Or, l'Allemagne poursuit méthodiquement « son » plan. Après maintes et maintes hésitations, elle s'est dit que cette Société des Nations, qu'elle s'obstinait à boudier, pourrait lui rendre quelques excellents services.

Oh, elle ne l'avoue pas ! Elle veut se faire prier pour mieux voler sa manœuvre... Mais elle paraît bien décidée désormais à adhérer à l'institution de Genève.

Toutefois cette entrée doit s'opérer en même temps qu'une proposition de désarmement général, qui aurait pour objet de mettre à sa merci la France et aussi la Pologne. Elle se rend compte que la Pologne se restaure, se consolide sur ses bases et que, dans un avenir prochain, elle deviendra un puissant facteur de stabilité et de paix dans l'Europe centrale.

Ne pourrait-on prévenir l'achèvement de ce redressement ? L'Allemagne compte sur la Société des Nations pour opérer — à son bénéfice — le désarmement.

Elle a bien l'intention, en ce qui la concerne, de ne respecter aucune convention réduisant les armements, comme elle s'est refusée jusqu'ici à respecter les clauses du traité de Versailles l'obligeant à désarmer. Mais elle caresse l'espoir que les autres, absolument dociles, appliqueront la convention et qu'ainsi elle pourra les traiter à sa guise.

Tout le secret de l'offensive pacifique allemande n'est-il pas là ? Peut-être ne tarderions-nous plus longtemps à être pleinement édifiés !...

Un journal allemand, la *Deutsche Baersenschau* vient de publier, sous le titre « La Renaissance de la marine marchande » d'intéressants renseignements sur la rapidité avec laquelle s'est relevée la flotte allemande de commerce « en dépit des stipulations monstrueuses du traité de Versailles ».

« Le meilleur indice de notre relèvement, écrit ce journal, est la crainte que manifeste la Grande-Bretagne d'être évincée du marché mondial par la concurrence allemande. « Depuis quelques mois il n'est presque pas de jour où la presse anglaise n'exprime à ce sujet les plus vives appréhensions. La commande de cinq bateaux à moteur aux « Chantiers allemands » par une compagnie maritime britannique, a ému vivement l'opinion anglaise, d'autant plus que le prix demandé par la firme allemande était inférieur de cinquante mille livres sterling au prix offert en Angleterre ! »

La *Deutsche Baersenschau* ajoute que les sociétés maritimes allemandes ont réussi à participer aux affaires de l'Angleterre par la conclusion d'accords sur les frets auxquels ont adhéré toutes les compagnies européennes de navigation. « Par suite de cette entente, ajoute-t-elle, les lignes allemandes

desserviront désormais les ports de Southampton, de Douvres et de Plymouth et il est maintenant question d'abolir les taxes élevées de ports que les navires allemands ont payés jusqu'à présent. »

L'article se termine par la comparaison suivante entre les flottes de commerce anglaise et allemande :

« La marine de commerce allemande se compose pour 56 0/0 de navires construits depuis cinq ans, tandis que la flotte anglaise ne possède que 26 0/0 de navires tout à fait modernes. Grâce à cette supériorité technique, nous naviguons à meilleur marché que nos concurrents. Malheureusement les bénéfices des sociétés maritimes du Reich sont jusqu'à concurrence de 60 0/0 engloutis par une imposition fiscale sans mesure. Il faut noter que la flotte marine marchande allemande n'a pas encore regagné sa place au soleil, en tenant compte du chiffre de la population. »

En d'autres termes, et de l'aveu même du journal allemand, la marine marchande germanique peut concurrencer favorablement la marine britannique.

Le Congrès National du Parti Socialiste, après quatre jours de délibérations, a terminé mardi soir ses travaux.

Il y aurait beaucoup à glaner à travers les innombrables discours prononcés qui ne témoignent pas — loin de là ! — d'une communauté de pensées manifeste, encore qu'ils émanent tous de membres d'un parti unifié !

Mais il faut se borner à retenir l'essentiel.

Et, pour commencer, voici un fait qui s'impose : le cabinet Painlevé n'est plus *persona grata* auprès du « parti ».

On s'en doutait bien un peu, puisque ce Congrès National du 15 août avait été convoqué pour rendre en quelque sorte officiel l'abandon du gouvernement actuel.

Aujourd'hui, donc, les socialistes renient le ministère Painlevé et ce reniement est tel que certains d'entre eux ne demandaient pas moins qu'une réunion immédiate des Chambres pour exprimer solennellement et parlementairement au Président du Conseil qu'ils désapprouvaient la politique poursuivie par son cabinet.

Quant aux sujets de désapprobation, il y a, semble-t-il, ceux qu'on proclame et ceux qu'on préfère taire. Toutefois, les principaux griefs avancés pour justifier le divorce, désormais effectif, sont les suivants :

1° Les socialistes, qui constituent un parti de lutte de classes, ne pardonnent pas au gouvernement Painlevé d'avoir voulu et pratiqué l'apaisement, d'avoir fait œuvre de concorde nationale ;

2° Ils ne lui pardonnent pas davantage d'avoir, au point de vue fiscal, dédaigné cette panacée qu'est le prélèvement sur le capital ; une telle mesure s'inspirait de la pure doctrine socialiste de la dépossession, de l'expropriation ; à ce titre elle avait toutes les vertus, encore que tous les experts en matière financière s'accordassent pour proclamer qu'elle serait absolument vaine ;

3° Enfin, les socialistes blâment la politique coloniale du gouvernement, qu'ils jugent trop impérialiste. Ils ne vont pas jusqu'à réclamer, avec les communistes, l'évacuation pure et simple par la France de toutes ses colonies, mais ils préféreraient que leur administration fut confiée à un organisme international, par exemple à la Société des Nations.

Si le cabinet Painlevé n'inspire plus confiance aux socialistes, comment ces derniers envisagent-ils la question gouvernementale ?

Une solution est écartée sans réserve : la participation ministérielle. Sans doute, quelques militants avaient-ils pour elle une prédilection marquée. Mais celle-ci n'a pas compté en présence de l'opposition quasi-générale : le « parti » ne veut pas se compromettre en partageant officiellement le pouvoir avec d'autres partis.

Officiellement, car, en fait, ils accepteraient bien une participation officieuse, comme naguère sous le ministère Herriot. C'est ce qu'exprime la motion adoptée : le parti « est prêt à aider de son appui tout gou-

vernement qui tenterait un effort vigoureux pour faire aboutir les mesures réclamées par le prolétariat. »

Pour qui sait lire entre les lignes, cela signifie que les socialistes désigneraient, tout comme hier, soutenant un gouvernement qui puiserait auprès d'eux toutes ses inspirations...

Mais la « vraie », la « bonne » solution est ailleurs : en attendant la « lutte finale », la « conquête révolutionnaire du pouvoir » qui reste naturellement l'idéal suprême du parti, le « parti » commence à regarder comme possible l'exercice total du pouvoir. Autrement dit, les socialistes envisagent sérieusement l'éventualité de gouverner seuls le pays. Voilà le grand espoir du parti.

Est-ce possible ? Les socialistes ne disposent pas, loin de là, de la majorité à la Chambre. Sans doute, mais plusieurs militants caressent l'espoir qu'un cabinet purement socialiste trouverait dans les autres partis des soutiens.

En somme, la nouveauté du dernier Congrès socialiste réside dans cet espoir et ce vœu à peine avoué : accéder enfin au pouvoir, mais toujours sans compromission, avec seulement la tolérance des voisins.

Sont-ce là chimères ou possibilités de demain ?

L'avenir le dira. Mais, en attendant, le pays doit vivre : or, il ne trouve pas que, dans les circonstances graves de l'heure présente, ses affaires soient mal gérées ; il estime, au contraire, que le gouvernement Painlevé fait de son mieux pour surmonter les difficultés de l'heure ; il continue à lui faire crédit.

M. D.

## INFORMATIONS

### Le problème de la Paix

L'Allemagne serait décidée à demander son entrée à la S. D. N.

On mande de Berlin que l'Allemagne demandera très prochainement son admission à la Société des Nations.

Toutefois, l'Allemagne demanderait en échange de l'article 16 un mandat pour ses anciennes possessions coloniales.

Son entrée à la Société des Nations lui fournirait d'ailleurs l'occasion d'exprimer ses objections à l'article 16 et de travailler à sa révision.

Le gouvernement allemand aurait été assuré de ce fait par les nouvelles émanant de Londres, et il est probable que cette assurance emporterait les dernières résistances de l'Allemagne et triompherait de son hésitation à entrer dans la Société des Nations.

### Le Pacte de Sécurité

La Belgique approuvera la réponse française

Le ministre des affaires étrangères, M. Vandervelde, a étudié le texte de la réponse française à l'Allemagne concerté à Londres par MM. Briand et Chamberlain.

Il notifiera au nom du gouvernement belge au gouvernement français l'approbation de son gouvernement.

La réponse française remise à M. Mussolini

Le chargé d'affaires de France a remis mardi soir au chef de cabinet de M. Mussolini le texte de la réponse à la note allemande du 20 juillet sur la sécurité et demandé l'assentiment du gouvernement italien.

M. Mussolini a exprimé son avis dans une Note envoyée à l'ambassade de France.

### LES DETTES INTERALLIÉES

L'accord est fait entre la Belgique et l'Amérique

Un accord final est intervenu mardi à Washington pour la consolidation de la dette belge envers les Etats-Unis.

M. Caillaux se rendrait à Londres dimanche prochain

L'agence Reuter croit savoir que M. Caillaux arrivera à Londres dimanche prochain et que les conversations sur la consolidation de la dette française commenceront lundi. M. Winston Churchill, qui, est ac-

tuellement à la campagne, rentrerait à Londres pour rencontrer M. Caillaux.

### Au Maroc

Une ample offensive serait commencée

Au sujet des opérations entreprises pour nettoyer le pays des Tsouls, l'artillerie et l'aviation ont commencé une préparation intensive sur les centres ennemis. Les dissidents, très impressionnés, semblent vouloir abandonner la partie sur certains points.

Le maréchal Lyautey va se rendre à Ouezzan.

25 bataillons attaquent

L'importante opération de déblaiement dirigée par le général Boichut, aux environs de Taza, a pour but de rejeter les Rifains et les dissidents du massif montagneux compris entre les oueds Amelil, au sud-ouest, Lehen, au nord-ouest, et el Hardar à l'est.

C'est sur M'Sila, sur son aile droite, que semble porter l'effort principal du groupe Boichut, qui compte sur ce point neuf bataillons partis du camp Desroches. A gauche, une colonne forte de six bataillons s'avance vers le Haut-Leben et Chkirbane. Ces deux actions vont entraîner le repli des rebelles qui, au centre, seront refoulés par une masse de dix bataillons.

Un appel du Vizir de Tétouan

Une proclamation du grand vizir de Tétouan, lancée à des milliers d'exemplaires dans les souks et douars des Yemaas, au moyen d'avions, exhorte les rebelles à se soumettre au maghzen et avertit les dissidents que des grandes puissances comme la France et l'Espagne peuvent subir des revers momentanés mais qu'elles ne sont jamais réduites à rien et qu'elles vaincront finalement à coup sûr, comme jusqu'ici l'histoire le démontre.

Nos colonnes d'attaque progressent

Selon les derniers renseignements reçus, notre attaque sur le front Tsoul continue à se développer d'une façon très heureuse pour nos armes. L'ennemi semble vouloir ébaucher des résistances locales, mais ne peut s'opposer à la progression de nos quatre colonnes d'attaque.

La nouvelle tactique d'Abd-el-Krim

Notre service de renseignements a informé le commandement que, depuis le début d'août, Abd-el-Krim a ordonné à ses troupes de ne plus se laisser entraîner dans des actions importantes avec nous. Il sent que ses contingents auraient le dessous et ne veut pas qu'ils aient l'impression d'être vaincus.

Leur recommandation d'attendre le moment opportun des grandes opérations et de se borner pour l'instant à multiplier leurs raids afin d'étrangler les tribus déjà soumises et qui auraient des tendances à vouloir se soumettre et aussi en vue d'entraîner nos ravitaillements.

### En Syrie

Les Français prépareraient une offensive

Le correspondant du « Times » à Beyrouth télégraphie : « Des préparatifs ont lieu pour la concentration de troupes fraîches en vue d'une attaque décisive contre les Druses. »

Les pertes des rebelles sont estimées à 2,000 hommes. Des évaluations dignes de foi donnent 400 comme chiffre des blessés français actuellement à Damas et à Beyrouth.

Une nouvelle révolte aux environs d'Alep

Le « Daily Mail » annonce que des messages privés venant de Syrie font connaître qu'une nouvelle révolte a eu lieu dans les environs d'Alep. On possède encore peu de détails, mais on craint — toujours d'après le « Daily Mail » — que le mouvement ait quelque importance.

Il s'agirait d'une extension de la révolte dans la région du Djebel druse.

### En Orient

La Turquie va exiger que Mossoul lui soit rendu

Le cabinet turc, sous la présidence de Mustapha Kemal, a décidé que la délégation turque à Genève s'opposera à la prolongation du mandat britannique sur l'Irak, et exigerait que Mossoul soit rendu à la Turquie.

### En Grèce

Les suicidés seront enterrés avec les chiens

Le gouvernement grec a publié une ordonnance d'après laquelle les suicidés seront à l'avenir enterrés dans un terrain où sont enterrés les chiens. Il espère ainsi mettre fin à la terrible épidémie de suicides qui règne dans le pays.

### Incident italo-égyptien

On mande du Caire qu'un grave incident vient de se produire à la frontière d'Egypte et de Tripolitaine. Alors que des fonctionnaires italiens examinaient une caravane égyptienne qui leur semblait suspecte, ils furent assassinés par des contrebandiers qui s'étaient mêlés à cette caravane. L'escorte des fonctionnaires italiens se précipita alors sur les caravaniers et ne fit aucun quartier.

### Une statue du maréchal Foch dans une caserne Tcheco-Slovaque

On vient d'inaugurer à Caslav dans la cour de la caserne du 21<sup>e</sup> régiment dit « du maréchal Foch » un monument du maréchal.

M. Couget, ministre de France, le général Mittelhauser, chef d'état-major, les généraux français Rodet, Eucher et Jamet, M. Kiodas, ancien ministre de la défense nationale, les représentants des autorités et des corporations assistaient à cette inauguration.

Le général Mittelhauser a donné lecture en thèque d'une lettre du maréchal Foch exprimant ses remerciements pour l'honneur qui lui est accordé.

### Au Congrès socialiste

Le Congrès socialiste, ainsi que nous le faisons prévoir dans notre service de dépêches de mardi, a voté la motion de M. Blum qui est ainsi conçue :

« Le parti est prêt à aider de son appui tout gouvernement qui tenterait un effort vigoureux pour faire aboutir les mesures réclamées par le prolétariat, notamment en ce qui concerne l'assainissement financier et la justice fiscale. »

« L'appui du parti prendrait alors la forme du soutien parlementaire tel qu'il a été défini par la résolution du congrès de Grenoble. »

« Par contre, le parti continuera d'écarter toute participation éventuelle à un gouvernement constitué par d'autres partis. »

« En outre le parti proclame la nécessité plus que jamais étroite de l'unité de vote et l'obligation de conserver au groupe parlementaire un caractère nettement socialiste. »

Par 2,210 voix contre 559 à la motion présentée par M. Renaudel, la motion de M. Blum est votée.

La motion Renaudel n'admettait pas l'hypothèse de la participation pour le moment, mais admettait que dans certains cas le parti n'aurait pas le droit de se refuser à participer à un gouvernement démocratique.

### Le commerce extérieur de la France

L'impression produite par les statistiques du commerce extérieur relatives à juillet et aux sept premiers mois de 1925 demeure nettement favorable.

En effet, la balance commerciale visible de la France accuse des excédents d'exportations de 451 millions de francs pour le seul mois de juillet ; de 1,837 millions pour la période de trois mois qui s'est terminée le 31 juillet et de près de trois milliards un quart pour les sept premiers mois de l'année en cours.

### Une épidémie de suicides à Berlin

Une épidémie de suicides sévit à Berlin. Dans la journée du 17, il y a eu huit suicides et six tentatives de suicide.

### Une ville anglaise s'affaissait

... On la surélève de deux mètres. Tout le centre de la ville de Northwich, dans le comté de Cheshire, raconte le *Daily Mail*, vient d'être, après un travail de cinq ans, surélevé de deux mètres. Tout le quartier commerçant de la ville, le conseil du comté, deux cents maisons et magasins, ont été soulevés par des leviers immenses et de la terre a été introduite sous les fondements. L'opération a été faite avec tant de soins que dans une boutique d'apothicaire aucun flacon n'a été déplacé.

Ce travail cyclopéen avait été rendu nécessaire à cause de l'affaissement du terrain au milieu de la ville.

### Tremblement de terre

Au cours de l'an 1924 on a enregistré sur le sol de France 24 tremblements de terre ; encore n'a-t-on point compté ceux qui, partis d'autres pays, se sont répercutés jusque chez nous.

M. Roté, qui a communiqué ces chiffres à l'Académie des sciences par l'intermédiaire de M. Bigourdan, nous apprend en outre que la majorité d'entre ces séismes ont leur point de départ dans le Sud-Ouest et surtout dans les Pyrénées.

## CHRONIQUE LOCALE

### POUVOIR ET SINÉCURE SONT AGRÉABLES !

Le Congrès socialiste a tenu ses assises au cours desquelles ont été prises deux grandes décisions : 1<sup>o</sup> l'exclusion du parti de M. Varenne, député, nommé gouverneur de l'Indo-Chine ; 2<sup>o</sup> le refus de toute participation éventuelle au pouvoir.

C'est net : ces deux décisions ont été prises à une très grosse majorité, malgré l'intervention de M. Renaudel qui aurait bien voulu que le Congrès fût moins intrépidement.

Il est vrai que M. Renaudel s'est incliné, et tout souriant a dit : « La minorité d'aujourd'hui a de grandes chances de devenir la majorité de demain. »

« Il ne faut pas s'en faire », telle doit être la formule de M. Renaudel et de ses amis qui savent bien que le cas Varenne et le refus de toute participation au pouvoir, peuvent être tranchés d'une autre façon selon les circonstances, les événements.

Si la thèse soutenue et adoptée par la grande majorité du Congrès reste la règle générale du parti, il n'y a rien à dire, rien à objecter. Le parti socialiste continue la tradition, observe scrupuleusement les règlements qu'il s'est donnés.

Mais il y a eu tellement d'accrocs à la doctrine que M. Renaudel semble bien avoir raison de songer à un prévoyant que le Congrès sera la majorité de demain.

Et pourquoi pas ? Si MM. Blum et Bracke ne veulent pas occuper un poste de ministre, ils ont à côté d'eux, de nombreux collègues qui prendraient bien un peu de leur secretariat d'Etat.

Mais, en supposant que ceux qui restent intrépidement ne veulent pas participer à un gouvernement bourgeois, comment, en fait, qui, comme Varenne, ne demandent qu'à profiter d'une bonne sinécure d'un bon et gros emploi dans une administration, ou il n'y ait pas grand chose à faire et où il y aurait beaucoup à gagner ?

Tous, sans doute, ne peuvent pas postuler pour le Gouvernement d'une colonie, mais tous ont des pantalons prêts pour être chaussés dans un bureau quelconque.

Aussi, bien, que sont MM. Blum et Bracke eux-mêmes ? De gros fonctionnaires ?

tionnaires. Le deuxième qui était professeur au lycée de Lille n'a pas hésité à troquer ce poste pour celui de directeur de l'Ecole des Hautes Etudes.

Combien y avait-il de congressistes qui occupent, également, de belles situations administratives et qui ne demandent et ne cherchent qu'à en obtenir de plus importantes ?

Eh ! grands dieux ! C'est dans l'ordre des choses ! Jadis, des fonctionnaires qui étaient des opinions socialistes furent frappés. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et c'est justice. Les fonctionnaires ont le droit de manifester leurs sentiments, à la condition qu'ils assurent leurs fonctions. Hors du service, ils doivent jouir des mêmes droits que les autres citoyens.

Mais, dès lors, est-ce à ceux-là de se montrer intransigeants contre d'autres militants qui veulent, à leur tour, goûter au gâteau du pouvoir et de la sinécure dorée ?

Nous en avons tellement vu de ceux-là que, peut-être, c'est leur nombre qui nous rend indifférent chaque fois qu'un des plus purs décroche une timbale.

La politique n'est-ce pas un simple mat de cocagne où grimpe le plus lesté ou plutôt le moins chargé de scrupules ?

Le sourire esquissé par M. Renaud est tout à fait significatif. Le pouvoir ? Trop de congressistes parlementaires le désirent. Un poste de fonctionnaire ? Tous ne peuvent pas être vice-rois ; mais combien accepteraient de faire partie de la cour du vice-roi d'Indo-Chine ?

Il y en a qui se sont contentés et se contenteraient de bien moins !...

LOUIS BONNET.

## Nos Parlementaires

### Une circulaire de M. de Monzie

Pas de patois à l'Ecole primaire. Plusieurs groupements régionalistes ont saisi à nouveau le ministère de l'Instruction publique de requêtes tendant à autoriser les maîtres de l'enseignement à utiliser les idiomes locaux (basque, breton, gascon, langue d'oc, etc.), pour l'enseignement du français dans les écoles primaires.

M. de Monzie vient à ce sujet de faire tenir ses instructions aux recteurs en une longue circulaire où, après avoir refait l'histoire de la question, il estime ne pas devoir donner suite aux suggestions des congressistes, afin de ne pas encourager les divisions linguistiques.

« La France, écrit-il, si unie qu'elle soit, n'est jamais trop. » L'enseignement des patois devra être considéré comme un luxe, conclut le ministre, en recommandant aux recteurs de mettre en valeur et de signaler les remarquables travaux des instituteurs sur les sujets du régionalisme.

### Subventions

A la suite de démarches faites au nom de tous les Parlementaires du Lot, MM. Bouat, Député et Loubet, Sénateur, ont été informés par M. le Ministre de l'Agriculture que les subventions suivantes étaient accordées :

- St-Cirgues. — Chemin rural de Cacaviolle au Bos : 22.566 francs.
- St-Cirgues. — Chemin rural de Lavergne : 6.200 francs.
- St-Cirgues. — Chemin rural de Latéide au Zet : 25.566 francs.
- Rueyres. — Abreuvoir-lavoir de Sabrazat : 2.200 francs.
- Francoullès. — Chemin rural du Mas del Sol : 12.133 francs.
- St-Laurent-Lolmie et Montlauzun. — Chemin rural de la Beyne à Gardes : 13.333 francs.
- Uzech-les-Oules. — Chemin rural de Roques à Sennagal : 11.966 francs.
- Lamothe-Fénelon-Rouffiac et Payrac. — Chemin rural de Serre au Roucal : 25.566 francs.

### Préfectures et Sous-Préfectures

Il vient d'être institué au ministère de l'intérieur une commission chargée d'étudier un classement nouveau des préfectures et sous-préfectures. En effet, bien qu'un certain nombre de modifications aient été apportées à la classification effectuée par le décret du 15 octobre 1911, celle-ci, principalement basée sur le nombre et l'importance des communes ainsi que sur le chiffre de la population, ne semble plus suffisamment tenir compte des réalités. Depuis cette date, et notamment depuis la guerre, certains départements et à plus forte raison certains arrondissements de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes se sont particulièrement développés et ont vu s'accroître leur population, tandis que d'autres primitivement surclassés et depuis moins favorisés, ont perdu de leur importance.

Il y a donc lieu de remédier à cet état de choses et d'effectuer un classement plus rationnel des préfectures et sous-préfectures.

Et alors ? Profitera-t-on de cette occasion pour s'occuper de la réforme administrative dont on parle tant ?

Et la question de la suppression des sous-préfectures sera-t-elle également examinée ?

Si on s'en tient à la note officielle ci-dessus, il semble que cette suppression ne sera même pas envisagée. Les sous-préfectures sont plus solides que les bureaux de l'enregistrement.

## LA FRANCE AU TRAVAIL

### Des constatations réconfortantes

Que les circonstances soient difficiles, nul ne le conteste. Qu'elles soient désespérées, comme certains l'insinuent, rien n'est plus loin de la vérité.

En fait, chaque jour nous apporte la confirmation d'une constatation souvent relevée ici, à savoir que la France au travail, la production, peut et doit sauver le pays.

L'occasion nous est offerte à nouveau d'enregistrer une fois de plus ce symptôme de réconfort.

L'Administration vient de publier les statistiques relatives à nos échanges commerciaux : elles témoignent avec éloquence que notre commerce extérieur continue d'être des plus brillants.

Ce qui caractérise surtout ces résultats, ce sont, d'une part, l'augmentation remarquable de nos exportations, d'autre part, l'excédent de sorties sans précédent par quoi se traduit la balance visible de notre commerce extérieur.

Pendant les sept premiers mois de la présente année, nos exportations se sont accrues de 864 millions et de près de 1.600.000 tonnes par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

Ainsi, non seulement notre commerce d'exportation connaît un développement sans cesse croissant, mais aussi l'excédent de nos exportations sur les importations progresse d'une façon continue et sensible.

Depuis la guerre jusqu'en 1923 inclusivement, nos importations avaient constamment dépassé les exportations, dans des proportions souvent énormes.

L'année dernière, la situation se renversa : pour la première fois depuis de longues années, les sorties furent supérieures aux entrées. La différence en faveur des exportations s'éleva à 2.256 millions de francs.

Or, pour les sept premiers mois de l'année en cours ce chiffre est déjà dépassé de 1 milliard de francs environ : l'excédent atteint 3.239 millions en chiffre rond, ce qui représente près de 500 millions, en moyenne, par mois.

Cet excédent, auquel s'ajoutent les milliards dépensés en France par les visiteurs étrangers et qui n'apparaissent dans aucune statistique, constitue le meilleur soutien de notre monnaie.

Il est impossible que cette situation privilégiée n'exerce pas à une date plus ou moins prochaine une influence décisive sur le redressement de notre change.

Le fait à retenir c'est que, malgré les difficultés de l'heure, nous avons en mains l'instrument de notre restauration financière et de notre renaissance.

Et cet instrument, c'est la production, c'est l'élan d'expansion commerciale.

Il est possible que nous en soyons encore à l'heure des semailles ; mais celle de la récolte viendra, plus tôt peut-être qu'on ne le pense.

M. D.

## L'EMPRUNT

### Une raison judicieuse de souscrire

La propagande en faveur de l'emprunt s'est attachée avant tout à souligner les avantages réservés aux souscripteurs.

Mais il est une autre raison, non moins excellente, d'apporter au pays son concours : c'est d'éviter le recours à des mesures financières et fiscales qui pourraient compromettre toute l'économie de la nation.

Cette vérité, M. Maurice Colrat la mettait ces jours derniers en parfaite évidence dans l'Opinion.

Les réflexions suivantes sont à méditer :

Dans l'affaire de l'emprunt, il est naturel que la propagande s'attache à démontrer les avantages que reçoit le souscripteur. Il est indispensable qu'elle démontre, cependant, les risques que court le non-souscripteur. Cet emprunt n'est pas seulement la préface de l'assainissement financier. On peut toujours se passer d'une préface. Il est sa condition, sa condition nécessaire. Si l'emprunt actuel n'est pas largement souscrit, si le porteur de bons, créancier, n'accorde pas terme et délai à l'Etat débiteur, il faudra changer de méthode. Nous n'en changerons — vous pouvez le prédire — qu'après de longs et dangereux débats qui affaibliront encore la valeur de notre monnaie et qui, par conséquent, accroîtront le prix de la vie. Ces débats terminés, nous serons acculés à une méthode brutale qui provoquera une crise boursière en aggravant la crise de confiance. Ce qui, aujourd'hui, reste encore possible et relativement facile, deviendra demain très difficile, quasi impossible. L'œuvre de stabilisation du franc aura échoué.

Les réflexions de M. Maurice Colrat, qui sont un avertissement, méritent d'être entendues de tous.

Le problème à résoudre se pose en ces termes : il faut absolument assainir la situation. Le ministre des finances nous propose une méthode normale, régulière et qui est un moindre mal. Mais, si par impossible, cette méthode n'apportait pas les résultats escomptés, il faudrait en pratiquer une autre qui comporterait c'est vraisemblable, autrement d'aléas, de difficultés, d'incertitudes et, sans doute aussi, de charges pour le contribuable que l'emprunt en cours.

Dès lors, entre les deux méthodes une hésitation reste-t-elle possible ?

M. D.

## LES AVANTAGES

### Réservés aux Souscripteurs

Le nouvel emprunt que le Gouvernement de la République vient d'émettre et dont le succès s'affirme, nous fait rentrer dans la bonne et saine tradition financière. Il n'est point, en effet, destiné à combler un déficit budgétaire par des moyens d'exception, toujours périlleux ; il n'est pas davantage un expédient de trésorerie. Il va permettre au ministre des finances de consolider une partie de la dette flottante.

Avec lui, nous allons entrer dans le plan de la liquidation progressive des embarras nés de la guerre qui fut promis aux électeurs, à la veille du 11 mai 1924 et que les gouvernements de gauche se sont efforcés et s'efforcent de faire aboutir.

Grâce à l'effort fiscal accompli durant la présente année, tout aussi bien sous la pression de M. Herriot que sous celle de M. Caillaux, le Trésor a maintenant la certitude de pouvoir faire face à toutes les charges de la Défense nationale de l'intérêt de la dette, et de l'Administration générale (y compris celles qui incombent à l'Allemagne) au moyen de revenus permanents et réguliers. Par ailleurs, les lourdes échéances que l'imprévoyance du Bloc national avait accumulées sur cette année 1925, ne nous inquiéteront plus autant. L'augmentation des avances que l'Etat est autorisé à recevoir de la Banque permet d'en assurer le paiement.

L'emprunt 4 0/0 à garantie de change que le Gouvernement propose aux porteurs de bons de la Défense nationale va donc soulager immédiatement la Trésorerie, en permettant de maintenir la circulation fiduciaire dans des limites raisonnables et surtout en rendant possible l'amortissement du passif de l'Etat selon un rythme qui ne pourra manquer de s'accélérer.

An vrai, l'opération proposée est des plus attrayantes. D'abord les arrérages du nouveau titre seront dégrèvés de tout impôt, non seulement de l'impôt cédulaire sur le revenu des valeurs mobilières et de la taxe de transmission des titres au porteur, mais aussi de l'impôt global sur le revenu. Cette sécurité matérielle sera encore accrue par la garantie du change dont voici le mécanisme, au demeurant fort simple.

Si la livre progresse et que nos prix intérieurs s'avancent, comme c'est le cas depuis 1919, le coupon de la rente se voit augmenté de la prime du change à partir du cours de base, soit 95 fr. pour une livre.

Le coupon conserve donc un pouvoir d'achat constant et qui se dilate parallèlement avec le cours de la livre, c'est-à-dire avec les prix.

C'est la première fois qu'une rente de l'Etat français garantit mathématiquement la puissance libératoire de son coupon par rapport aux prix.

Mais, au contraire, dans le cas d'une hausse du franc, soit d'une baisse de la livre au-dessous de 95 fr., les avantages sont tout aussi grands. A ce moment les prix intérieurs fléchissent, mais le coupon annuel de la rente 4 0/0 ayant une valeur minima de 4 fr. pour base, acquiert un pouvoir d'achat de plus en plus considérable avec la hausse continue du franc et la baisse correspondante des prix.

Pour prendre un exemple purement démonstratif, si la livre atteignait le double du cours de base, soit deux fois 95 fr. ou 190 fr. et si nos prix intérieurs progressaient d'autant, le coupon semestriel vaudrait alors 4 fr. au lieu de 2 fr., l'intérêt annuel 8 fr. au lieu de 4 fr. Les rentiers du 4 0/0 nouveau ne s'apercevraient donc pas de la hausse des prix.

Mais si la livre fléchissait de moitié, soit à mi-chemin entre le niveau actuel de 100 fr. et le pair 25 fr., c'est-à-dire vers 62 fr. 50 et si les prix baissaient en conséquence le coupon demeurerait à son minimum de base semestriel de 2 fr., soit 4 fr. par an. A ce moment, le pouvoir d'achat du coupon de la nouvelle rente aurait exactement doublé par rapport aux prix, c'est-à-dire qu'un rentier dont le produit effectif aurait augmenté de 100 p. 100 ne s'apercevrait pas de la baisse.

En dire plus long nous paraît inutile.

La rente 4 0/0 à garantie de change est une excellente affaire, elle est, par surcroît, une bonne action puisqu'elle permettra au Gouvernement de remettre un peu d'ordre dans les finances du pays. Dans ces conditions, bien peu de porteurs de bons qui sont souscripteurs privilégiés hésiteront à convertir leurs papiers en bonne et solide monnaie jouissant de toutes les garanties possibles.

Louis PROUST, Député d'Indre-et-Loire.

### Médaille militaire posthume

La médaille militaire posthume est attribuée au soldat Lecomte, du 7<sup>e</sup> d'infanterie.

« Brave et dévoué soldat. Mortellement blessé à son poste de combat, le 24 avril 1918, à Hangard-en-Santerre, en faisant vaillamment son devoir. »

Louis PROUST, Député d'Indre-et-Loire.

### LE TRAFIC CONTINUERA-T-IL ?

Les journaux publient une information annonçant que le Préfet de la Meuse déposa, récemment, une plainte contre plusieurs négociants en grains qui allaient dans les départements voisins raffer tout le froment disponible en le payant au-dessus des cours normaux.

Une enquête ouverte a permis d'inculper trois négociants qui sont poursuivis devant le tribunal correctionnel. Il est à souhaiter que ces négociants

ne seront pas décorés de la Légion d'honneur ; mais, en vérité, il est étrange qu'on n'en ait pincé que trois ! Cependant, il nous semble que des faits identiques ont été signalés un peu partout, dans toutes les régions, et il n'y a que dans la Meuse que l'enquête ait abouti.

Ou bien cela prouve que les négociants en grains des autres régions ont été plus malins que ceux de la Meuse ou bien qu'aucune enquête n'a été faite dans les autres régions.

Nous penchons pour la deuxième hypothèse, car nul ne peut contester que dans nos campagnes du Sud-Ouest et du Lot même, des courtiers se soient présentés chez des propriétaires et aient acheté le froment à des prix au-dessus des cours.

Pour agir ainsi, ces messieurs devaient bien savoir qu'ils trouveraient preneurs à des prix plus élevés. Mais ces preneurs, à quel taux devaient-ils vendre le froment pour réaliser, à leur tour, un bénéfice ?

N'est-ce pas, dès lors, ainsi que s'explique la hausse continue du prix des farines et, partant, du prix du pain ?

En sera-t-il de même, cette année ? Et si on s'aperçoit que le trafic des négociants en grains se fait encore comme il s'est fait l'année dernière, les laissera-t-on tranquilles ? Il faudrait bien que ce trafic prit fin, car, puisque la récolte en froment est considérée comme bonne, ce ne sera que ce trafic qui pourra occasionner la hausse du prix du pain.

Voilà donc bien démontré que la spéculation sur les blés qu'on signala l'année dernière était bien réelle. On ne peut que s'étonner qu'elle n'ait pas été réprimée et qu'elle ait été, même, niée par ceux-là mêmes qui auraient dû mettre le holà !

Nous serons bientôt fixés sur la quantité des blés et des farines de la récolte 1925 et sur leurs cours.

On verra bien si, une fois pour toutes, les intérêts des consommateurs passeront encore après ceux des spéculateurs !

LOUIS BONNET.

## Goudronnage et Voirie

Depuis que les Boulevards sont goudronnés, les commerçants dont les magasins s'ouvrent sur la grande artère et les promeneurs sont ravis. La poussière a disparu, malgré le passage ininterrompu des automobiles.

Les chauffeurs le savent bien, les bougres ! Aussi ils en profitent pour faire un peu plus de vitesse ; mais on devient un peu plus indulgent pour eux, puisqu'ils ne souillent plus les sols et les trottoirs de la poussière dont chaque Cadurcien natif de Cahors, habitué des Boulevards, a avalé plusieurs hectolitres avant que l'opération du goudronnage n'ait eu lieu.

Donc, bravo pour le goudronnage des Boulevards. Mais, les Boulevards, ce n'est pas tout, à Cahors.

Ils sont, certes, très intéressants les amis commerçants et les habitués des terrasses de nos accueillants cafés, mais ils ne sont pas les seuls habitants de Cahors.

La rue du Lycée, l'avenue de la Gare, qu'en fait-on ? Elles font partie de Cahors, elles aussi, et comme les Boulevards elles sont sillonnées à chaque heure du jour par les véhicules de toutes sortes qui mènent un train d'enfer quand ils les parcourent.

Mais, comme les Boulevards, ces deux rues si fréquentées n'ont pas encore revêtu la couche noire et luisante du goudron ; elles sont toujours recouvertes d'une épaisse poussière grisâtre que soulèvent, au passage, les véhicules.

Et les habitants de ces rues et les passants se demandent avec anxiété si on ne songera pas à eux, et si on ne goudronnera pas ces deux artères !

Il est de fait qu'un période de sécheresse, quand on se rend à la gare par la rue du Lycée et par l'Avenue, il y a de quoi être suffoqué par la poussière, car les conducteurs de véhicules de toutes sortes, se sachant à l'abri de l'œil de la police, ne se gênent pas pour faire de la plus grande vitesse.

Eh bien, habitants et passants des rues et avenue de la Gare, votre tour viendra ; un peu de patience, s. v. p., et vous serez servis. Quand ? Nul ne le sait ; mais cela viendra.

On attend que l'eau coule nuit et jour depuis 30 ans, et l'eau encore ne coule que pendant 3 heures par jour ! Ça viendra, patience !

LOUIS BONNET.

## SEMAINE AGRICOLE DU QUERCY

du 16 au 20 septembre 1925

Le Comité d'organisation de l'Exposition agricole, industrielle et commerciale, rappelle aux industriels et commerçants que l'ouverture officielle de la semaine agricole est fixée au mercredi 16 septembre.

En conséquence les stands couverts pour les exposants industriels et commerçants, devront être complètement installés le mardi 15 septembre.

Le Comité demande donc instamment aux commerçants et industriels qui désirent exposer de vouloir bien se faire inscrire avant le 1<sup>er</sup> septembre, délai de clôture des adhésions.

Le Comité.

Nota : Les inscriptions et adhésions sont reçues tous les jours à la Maison de l'Agriculture, (Ancien Evêché) Cahors.

Le Comité d'organisation de la Semaine agricole, industrielle et commerciale est heureux de porter à la connaissance des exposants la déci-

sion suivante de la Compagnie d'Orléans :

« Les animaux, instruments, objets et produits admis à prendre part à l'Exposition agricole, industrielle et commerciale organisée à Cahors du 16 au 20 septembre prochain, seront transportés, sur notre réseau, avec la réduction de 50 0/0 prévue à nos tarifs spéciaux G. V. et P. V. N° 29/129, chap. III (taxe pleine à l'aller et retour gratuit), si les conditions énoncées à ces tarifs sont remplies par les expéditeurs.

« Les intéressés pourront prendre connaissance des dits tarifs dans nos gares. »

Le Comité.

## Retraites ouvrières

Par décision de M. le Ministre du Travail en date du 12 août 1925, M. Lescaze, Vice-Président du Conseil de Préfecture du Lot en retraite est délégué temporairement dans les fonctions de Chef du Service des Retraites Ouvrières et paysannes du Lot à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1925 en remplacement de M. Pélissier nommé chef du service des Retraites Ouvrières à Nîmes.

M. Courtau, employé au service des retraites ouvrières du Lot, est nommé en la même qualité à Bordeaux.

## Nécrologie

Nous apprenons, avec regret, le deuil cruel qui vient de frapper M. Marty, préparateur à la pharmacie de la Croix-Rouge, à Cahors, en la personne de son frère, âgé de 27 ans, décédé à Graulhet.

Nous adressons à M. Marty et à la famille si cruellement éprouvés nos sincères condoléances.

## Fête de St-Roch

Voici le programme de la fête de St-Roch :

Samedi 22 août. — A 8 h. 30 : distribution des bouquets en musique.

Dimanche 23 août. — A 11 h. : messe pour les soldats de la paroisse morts au champ d'honneur ; 14 h. 30 : distribution des bouquets, apéritif-concert ; 16 h. 30 : grand bal de jour ; 20 h. 30 : grand bal de nuit et brillante illumination par la sympathique Barthélémy, électricien à Cahors, boulevard Gambetta, bataille de confetti.

Lundi 24 août. — A 16 h. : jeux divers (poule, cruche, ficelle, course en sac, concours de beauté, concours de grimaces), départ du ballon « le Badernant » ; 20 h. 30 : grand bal terminé par le traditionnel Grand-Père.

Le Comité.

## Bonne pluie

Mardi soir, vers 7 h. 1/2, un grand vent a soufflé, le tonnerre a grondé, puis une pluie abondante est tombée dans la région de Cahors. Durant toute la soirée et une partie de la nuit, ce fut un excellent arrosage des terres qui en avaient bien besoin.

Ce matin, jeudi, plusieurs ondes sont à nouveau tombées.

## Concours de pêche

Une réunion de la société de pisciculture du Lot aura lieu prochainement en vue de l'organisation du concours de pêche qui s'annonce comme devant être particulièrement brillant cette année.

Actuellement, le comité organisateur déploie tous ses efforts afin de rechercher un endroit apte à permettre aux pêcheurs d'exercer leurs talents dans les meilleures conditions possibles. Le bief de l'Aviron où avait lieu ordinairement le concours, est actuellement impraticable pour la pêche le lit de la rivière étant littéralement obstrué par des algues et des limons dont le nombre croît sans cesse.

## Accident d'auto

Mercredi soir, vers 6 heures 1/2, une auto marchant à toute vitesse dérapa au tournant de la route de Toulouse, près des Sept-Ponts, et alla se jeter dans le fossé.

Les occupants, trois touristes, s'en tirèrent tant bien que mal : une femme reçut quelques contusions sans gravité, transportée à Cahors, à l'hôtel de l'Europe, elle reçut les soins du docteur Peindaries.

Quant à l'auto, elle est lamentablement abîmée. Mais aussi pourquoi marcher à une vitesse folle ?

## Le nombre de bicyclettes

D'après une statistique, le nombre de bicyclettes en France atteindra 6.370.644.

Le nombre de bicyclettes dans le Lot serait de 18.773.

## Le prix des poudres de chasse

Voici, d'après la nouvelle loi de finances, quel sera dorénavant le prix des différentes poudres de chasse :

Poudre noire ordinaire (fine). — Boîte de un kilo, 48 francs ; de 500 grammes, 24 fr. 50 c. ; de 200 grammes, 10 fr. ; de 100 grammes, 5 fr. 20.

Poudre noire forte (surfine). — Boîte de un kilo, 60 fr. ; de 500 grammes, 30 fr. 50 ; de 200 grammes, 12 fr. 40 ; de 100 grammes, 6 fr. 40.

Poudre noire spéciale (extra fine). — Boîte de un kilo, 75 fr. ; de 500 grammes, 38 fr. ; de 200 grammes, 15 fr. 40 ; de 100 grammes, 7 fr. 90.

Poudre pyroxylée S. — Boîte de un kilo, 111 fr. ; de 500 grammes, 56 fr. 25 ; de 200 grammes, 22 fr. 90 ; de 100 grammes, 11 fr. 55 c.

Poudre pyroxylée J. — Boîte de un kilo, 125 fr. ; de 500 grammes,

63 fr. 25 ; de 200 grammes, 25 fr. 70 ; de 100 grammes, 12 fr. 95 c.

Poudre pyroxylée M. — Boîte de un kilo, 120 fr. ; de 500 grammes, 60 fr. 75 ; de 200 grammes, 25 fr. 70 ; de 100 grammes, 12 fr. 45 c.

Poudre pyroxylée T et T bis. — Boîte de un kilo, 129 fr. ; de 500 grammes, 65 fr. 25 ; de 200 gr., 26 fr. 50 ; de 100 grammes, 13 fr. 35.

## Le tour de départ des fils de veuves de guerre

Le ministre de l'Instruction publique avait transmis au ministre de la Guerre le vœu exprimé par l'Office national des Pupilles de la Nation, le 8 juillet 1925, tendant à ne pas diriger sur le Maroc les fils de veuves de guerre.

Le ministre de la Guerre, après examen de ce vœu, vient de faire connaître que les militaires dont le père est mort pour la France ou a été réformé avec 50 0/0 d'invalidité, bénéficient d'un tour de faveur, en ce qui concerne leur rang d'inscription sur les listes de tour de départ pour les théâtres d'opérations extérieures et qu'il n'était pas possible de modifier cette réglementation.

## Bonifications

### pour services de guerre

Un employé, en position d'attente de réforme à la date du 28 avril 1918 qui n'a eu sa gratification de pension que le 15 décembre 1919, mais qui est entré en fonctions le 28 novembre 1918, peut-il prétendre, pendant la période du 28 avril au 28 novembre 1918, aux bonifications pour services de guerre accordées par la loi du 17 avril 1924 ?

Réponse affirmative. Aux termes de la loi du 17 avril 1924 (art. 2), les militaires réformés n° 1, à titre définitif ou temporaire, ou retraités pour infirmité résultant de blessures reçues ou de maladies contractées dans une unité combattante au cours de la guerre, s'ils ont été admis dans les administrations publiques à la suite, soit d'un concours, soit d'un examen, soit de l'un des examens professionnels institués par les lois des 17 avril 1916 et 30 janvier 1923, soit d'un examen universitaire, soit au titre des candidatures exceptionnelles visées par les décrets des 8 juillet 1916 et 25 février 1921, doivent bénéficier, pour le calcul des bonifications pour services de guerre, du temps qui s'est écoulé depuis la cessation de leur service militaire jusqu'au premier jour de la période fixée pour le renvoi dans ses foyers de l'échelon de démobilisation dont ils auraient normalement fait partie ou jusqu'à la date de leur nomination si elle est antérieure.

## CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

### Dépôt de lait stérilisé dans certains buffets du Réseau d'Orléans

La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans, soucieuse de procurer du lait aux mères de famille voyageant avec des enfants en bas-âge, ainsi qu'aux malades, a demandé à titre d'essai à la Goutte de Lait de la Ville de Limoges, de vouloir bien installer au Buffet de la gare de Limoges-Bénédictins, un dépôt de lait stérilisé.

Cette organisation ayant donné de bons résultats, elle va être étendue prochainement aux buffets de Nantes, Tours, Saint-Pierre-des-Corps, Montluçon, Périgueux, Vierzon, Les Aubrais.

Le lait délivré est stérilisé ; il est renfermé en des flacons bouchés hermétiquement, d'une contenance variant de 200 à 250 grammes.

## CHRONIQUE SPORTIVE

### Vel-Auto-Lotols

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé le Vel-Auto-Lotols organise, pour le dimanche 23 août, une course contre la

## Tirages financiers

Le n° 24.091 de la Ville de Paris 1910 gagne 100.000 francs.  
Le n° 341.068 gagne 10.000 francs.

## LA GREVE DES BANQUES

### A Marseille

Une grève générale de solidarité est décrétée

A Marseille, une grève générale de 24 heures de solidarité avec les grévistes des banques a été votée la nuit dernière.

### Toute la vie économique est arrêtée

La grève a commencé dès ce matin. Les tramways ne circulent plus. Les facteurs ont refusé de distribuer le courrier. Les employés municipaux des abattoirs ne travaillent pas. Les employés de nombreuses corporations chôment également. Les magasins sont fermés.

### A Paris

#### Le débauchage se poursuit

A Paris, les grévistes des banques ont entrepris une importante tournée de débauchage. Cette tournée de débauchage n'obtiendra aucun résultat sérieux : il pleut et les grévistes seront dispersés par la pluie.

#### La lassitude commencerait à se faire sentir

La lassitude constatée parmi les grévistes cause une certaine inquiétude aux organisateurs de la grève.

## La foudre à l'exposition de Grenoble

### IMPORTANTES DÉGÂTS

La foudre est tombée sur le Palais de l'Industrie de l'exposition de Grenoble. Elle a provoqué un court-circuit qui a déterminé lui-même un incendie. Les dégâts sont évalués à dix millions.

Pour vos réparations d'Horlogerie et Bijouterie  
Adressez-vous : B, Boulevard Gambetta  
**AUX OUVRIERS HORLOGERS RÉUNIS**  
qui vous feront un travail soigné, rapide  
garanti et bon marché  
Achat d'Or, Argent, Diamants, Vieux Dentiers  
et Pièces Démontées  
— ECHANGE —

## Grand Dépôt

de BARRIQUES, DEMI-BARRIQUES  
DEMI-MUIDS, tout NEUFS  
Bonne Fabrication — PRIX MODÉRÉS  
S'ad. : M. NOYER, Marchand de Craie  
Faubourg Cabessut, CAHORS

## A LOUER de suite

à 1 kilom. de CAHORS  
**Villa, 6 pièces**  
Garage, eau de la ville, grand Jardin  
SUPERBE POINT DE VUE  
S'adresser au Bureau du Journal

## On Cherche

un MAGASIN avec APPARTEMENT  
5 ou 6 pièces, bien situé  
POUR COMMERCE DE LUXE  
FAIRE OFFRE  
au Bureau du Journal qui transmettra

## PERDU

Il a été perdu le lundi 17 août une  
Chaîne avec Médaille en or (souvenir  
de baptême), initiales gravées G. P.  
Prière de la rapporter au Bureau du  
Journal. — Bonne Récompense.

## Salviac

### Hyménée.

Nous apprenons le prochain mariage de notre sympathique compatriote, M. Emile Vidal, propriétaire à Boulogne, près Salviac, avec Mlle Naida Florenty, fille de l'estimé marchand d'œuvres de notre ville.

Aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

### Recensement de la classe 1926.

Au tableau de recensement de la classe 1926 figurent :

MM. Lacroix Louis, Liarsou Victor, Delmas Joseph, Gueslaff Louis, Guiraudet François, Poncet François et Taillardas Gaston.

Mais où sont les classes d'antan ? La dépopulation sévit dans nos campagnes avec une intensité toujours plus grande.

Et on ne voit toujours pas les remèdes à cette situation.

## Vayrac

### Le braconnage dans nos rivières.

Tous les ans, au moment de la baisse des eaux, nos rivières sont visitées par certains individus sans gêne, dont l'unique but est de prendre et de détruire du poisson et qui ne se soucient pour cela ni des heures ni des moyens.

Ils emploient n'importe quelle substance ou ingrédient et n'importe quel outil, et souvent ils font périr aussi, sur un long parcours, la totalité du poisson qui se trouve dans nos ruisseaux ou dans la Dordogne. Il paraît qu'ils se vantent que ce travail leur rapporte plus que tout autre.

Ils braconnent particulièrement la nuit, mais heureusement nous venons d'apprendre que trois de ces braconniers avaient été pris une de ces dernières nuits en flagrant délit dans un lot réservé pour la reproduction.

Il faut espérer que une bonne leçon leur sera infligée.

## Marché aux Fruits

Aiguillon (Lot-et-Garonne), 18 août.  
— Cours du 17 août :  
Apport : 500 kilos.  
Pêches ordinaires, de 180 à 200 fr. ; beaux fruits, de 250 à 280 francs ; brugnon, de 230 à 250 fr. ; poires William, de 140 à 140 fr. ; poires dites Napoléon, 75 francs.  
Le tout par 50 kilos, poids net.

## REMERCIEMENTS

Les familles DELCROS Paulin, MAURY, chirurgien-dentiste, LAMOUREUX, RODOLPHE et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

**Madame DELCROS Paulin**  
Née LAMOUREUX Marie-Louise

### BONNE SITUATION OFFERTE à HOMMES et DAMES

par Cie d'Assurances pour voyager. — Fortes Commissions. — Conditions spéciales à professionnels.

S'adresser  
**ALVERNHE, 3, rue Volta, TOULOUSE**

## Dernière heure

### Terrible explosion à bord d'un vapeur américain

50 morts et 200 blessés

Un terrible accident s'est produit à bord du vapeur « Mac-Kinac » qui se rendait de Newport (Rhode-Island) à Pawtucket, où il transportait environ 650 passagers.

Au large du port de Narragansett, les chaudières ont fait explosion. Les premières nouvelles reçues annonçaient 24 morts et 100 blessés, mais ces chiffres étaient au-dessous de la vérité.

Malheureusement, on compte une cinquantaine de morts. Plus de 200 passagers sont atteints de brûlures et un grand nombre d'entre eux sont dans un état désespéré.

## Mort de M. Mesureur

On annonce la mort de M. Mesureur, ancien ministre, ancien directeur de l'Assistance publique. Il était âgé de 78 ans.

les nouveaux adhérents sont depuis la dernière réunion générale : MM. Denis Querqy, ancien conseiller à la Cour de cassation ; Prosper Rougier, négociant ; Jules Pizier, du château de Roumégoux ; Mme veuve Pierre Parra, née Lancelot ; Paul Pellissier, curé doyen ; Paul Faure, boucher, et Louis Fabre, propriétaire.

### Tombola.

Liste des numéros gagnants de la tombola des fêtes de 1925 :

298	1208	1330	147	593	878	747
857	919	480	302	1070	844	1403
1363	1258	551	1000	1507	924	1297
1673	1207	1653	58	1123	1418	800
1610	1194	360	823	461	1213	422
1300	1205	1374	1385	75	1666	324
718	1521	1548	170	1135	1418	4079
101	31	1402	877	938	1335	176
1672	1483	116	1371	346	351	1203
1651	493	723	322	1363	327	214

Les lots peuvent être retirés de suite contre remise du numéro gagnant et émargement, à la maison Terral, rue Saint-Pierre, à Gramat.

## Martel

### Une agression.

Mme veuve A... de Carennac, âgée de 74 ans, se rendait à Martel dans l'après-midi de samedi dernier, 15 courant, lorsqu'après avoir traversé le pont de l'Alcazar, elle rencontra un jeune homme qui brusquement s'approcha d'elle, lui saisit les mains et tenta de la renverser sur le sol.

La dame A... put se débarrasser de lui et continuer son chemin. Le lendemain, jour de fête à Martel, elle reconnut dans l'employé d'un manège son agresseur de la veille.

Aussitôt elle porta plainte à la gendarmerie de cette ville. Les gendarmes appréhenderont le jeune homme et l'interrogèrent sur son identité et l'interrogèrent sur son temps l'après-midi du 15 août. Il déclara s'appeler L..., être âgé de 18 ans et être originaire de la commune des Quatre-Routes.

Après avoir essayé de donner quelques explications embarrassées et en présence de la plaignante, il a reconnu exacts les faits qui lui étaient reprochés, alléguant qu'il avait agi sous l'effet de l'alcool qu'il avait bu en grande quantité. Il a déclaré regretter vivement son acte.

L... ayant une résidence fixe n'a pas été mis en état d'arrestation, mais il devra se tenir à la disposition de la justice.

### Théâtre municipal.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que le samedi 22 août 1925, à 8 h. 30 du soir, aura lieu au théâtre municipal de Martel, une « grande soirée de gala » donnée avec le concours de « Bayron André Fréjaille, de l'Opéra » et d'autres artistes d'opéra comique.

Le programme se composera : du « Maître de Chapelle », le célèbre opéra comique, d'une partie de concert comique et des « Noces de Jeanette ».

Pour les détails de la soirée, consultez les affiches.

La location est ouverte.

## Payrac

### Conférence mutualiste à Lamothe-Fénélon.

Dimanche dernier, M. Epaphrodite, le distingué et sympathique directeur du service de mutualité de l'Union des syndicats agricoles Périgord-Limousin et Quercy, est venu faire une conférence à Lamothe-Fénélon, où se trouve un groupe très vivant de mutualistes.

Avec une grande autorité et un sens pratique très documenté, le conférencier a parlé des mutuelles agricoles-incendie et accidents de travail. Tout agriculteur honnête et vraiment conscient de ses devoirs et de ses intérêts ne peut que s'assurer à une mutuelle et, s'il n'en a pas à sa portée, convaincre ses voisins de l'utilité d'en former une. Malgré tout ce que peuvent dire les intéressés, la mutuelle offre toutes les garanties de sécurité et de rapidité de règlement des sinistres. La situation des mutuelles s'accroît de jour en jour. Elles deviennent un organisme social d'une haute portée moralisatrice.

Affermisons-nous dans le mutualisme si nous y sommes, devenons mutualistes en toute confiance si nous ne le sommes pas encore.

sant appel et compte sur sa générosité pour se procurer les derniers billets qui seront présentés par de jeunes vendeuses pendant la durée des fêtes.

Nous profitons de l'occasion pour annoncer que le calendrier de la saison de rugby 1925-1926 est terminé et que les meilleures équipes de la région ainsi que plusieurs clubs réputés matcheront cet hiver sur le coquet ground de Londieu contre notre quinze figeacois qui s'annonce comme devant prendre une part très active dans la compétition nationale de 3<sup>e</sup> classe. — La commission.

### Adjudication.

Le 13 septembre prochain, à dix heures du matin, sous la présidence de M. le Dr Pezet, maire, aura lieu à la mairie l'adjudication de divers travaux de réparations au Collège Champollion pour une dépense prévue de 15.855 fr. 91. Les entrepreneurs qui désirent soumissionner, peuvent prendre connaissance du dossier au Secrétariat de la Mairie tous les jours, de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 heures.

## Lunau

### Exemple à imiter.

Il a été procédé, ces jours derniers, à Lunau, au mariage de M. Paul-André Najac, élève mécanicien au P.-O., avec Mlle Bex Gabrielle, 16, cours Gay-Lussac, à Limoges.

A l'issue de la cérémonie, les jeunes époux ont remis entre les mains de M. le maire une certaine somme pour la caisse des écoles.

## St-Pierre-Toirac

### Distillation.

M. le juge de paix de Figeac a fixé ainsi qu'il suit le programme des distillations pour notre commune :

1. Du 20 au 30 septembre 1925 ;  
2. du 1<sup>er</sup> au 20 novembre, de 6 heures du matin à 6 heures du soir.

Un atelier public fonctionnera au Bourg (fournil Rey), comme l'an dernier.

## Sousceyrac

### Foirail.

Il y a trois ans environ, des barreaux de fer destinés à attacher les veaux les jours de foire furent scellés, malgré bien des récriminations, au mur de clôture de la cour de la caserne de Gendarmerie.

Malgré la solidité de ce moyen d'attache, jamais aucun propriétaire n'y a conduit un veau. Ce fut une dépense mal accueillie et qui ne servit à rien.

La nouvelle municipalité, comprenant mieux l'intérêt général que l'intérêt particulier, vient de faire installer sur le foirail, à l'endroit tout désigné, les moyens d'attache tant désirés depuis longtemps.

Tous les propriétaires intéressés des environs adressent leurs remerciements à la Municipalité de Sousceyrac pour l'empressement qu'elle a mis à faire la nouvelle installation.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

### Curage du Bléou.

Le Maire de Gourdon a prescrit le curage du Bléou depuis la limite de la commune du Vigan jusqu'à son confluent avec le Céou. Les propriétaires riverains ont jusqu'au mois de septembre pour faire ce travail. Passé ce délai, les travaux seront exécutés à leurs frais par la régie.

### Gramat

### Mutualité.

L'Assemblée générale des membres de la Société de secours mutuels Saint-Vincent-de-Paul s'est tenue dimanche 16 août, à la mairie, sous la présidence de son vénérable président, M. Vilhès.

Après le compte rendu de la gestion, qui se solde par un actif de 10.930 francs, il a été procédé à diverses nominations parmi les membres du bureau, et par acclamation ont été nommés : Vices-présidents, MM. Henri Ayrolles et Raymond Vitrac ; secrétaire adjoint, M. Faustin-Laville ; membre, M. Célestin Merle dit Raymond.

L'Assemblée a ensuite ordonné la mise à la retraite de MM. Camille Mespoulet et Antoine Tauran ; admis comme membre participant M. Issaly, maçon, et exprimé sa reconnaissance aux membres honoraires, dont

## St-Géry

### Chez les viticulteurs.

Dimanche 16 courant, les viticulteurs de la commune se sont réunis dans l'intention de constituer un syndicat cantonal devant s'affilier à la Confédération Générale des Viticulteurs.

Ce syndicat aura un double objectif : Défense des intérêts des producteurs. Défense des intérêts des consommateurs.

Un bureau provisoire a été nommé : M. Couderc Emile a été acclamé président ; M. Annès Ernest secrétaire ; MM. Dablan, Magnès, Marty, mutilé, Faurie, Courréjou, Lufau, Balistrand, Bessières, Pomié, Milhau, Pons, Delfour, Reuilhes, Rouquié, Couderc Louis, Conte, Brisseau ont été désignés comme membres.

Il a été décidé que les convocations pour la réunion cantonale seront faites après les vendanges, car, d'ici là, les fêtes locales, la récolte du tabac, la vification pourraient empêcher les intéressés d'assister à cette réunion.

Avant de lever la séance, M. Couderc rappelle aux assistants, tous planteurs de tabac, qu'une commission a été nommée par M. le Ministre des Finances pour rechercher les causes déterminantes du tabac blanc. Il les prie d'être, en cette circonstance, les collaborateurs de l'administration en observant de très près l'apparition et les progrès de la maladie, ainsi que les racines lors de l'arrachage. Des renseignements très précis sur les fumures, les engrais chimiques, les récoltes ayant précédé la plantation devront être donnés, si la commission les demande.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

### Mérite Agricole.

Nous apprenons avec plaisir que M. Saur Camille, viticulteur à Figeac, a qui, par décret du 10 mars dernier, la croix d'officier du Mérite Agricole avait été décernée, vient de recevoir le diplôme confirmant cette distinction bien méritée. Nos bien sincères félicitations.

### Récompense mutualiste.

La Société des Agriculteurs de France vient d'accorder à M. Carreyrou, président de la Mutuelle incendie, de Viavac, une médaille de bronze avec diplôme, au titre de la Mutualité.

### Compatriote.

Nous relevons avec plaisir dans le « Journal Officiel », la promotion au grade d'attaché à l'intendance de 1<sup>re</sup> classe, du cadre de réserve, de notre jeune compatriote, M. Gustave Tournié, de Figeac, avocat à la Cour d'Appel de Toulouse.

### La prune.

Les expéditions de prunes touchent à leur fin. La récolte a été bonne. La Reine-Claude, la plus recherchée et la mieux renommée, a valu de 40 à 45 francs les 50 kilos. Ces fruits ont été expédiés pour la plupart en grande quantité à Londres, Paris et en Belgique.

### Un troisième accident.

Un autre accident qui aurait pu avoir les plus graves conséquences s'est produit au tournant du pont Gambetta. Une motocyclette a violemment heurté une auto et ce n'est que grâce au sang-froid du chauffeur, qui a pu s'arrêter net, qu'il n'y a pas eu mort d'homme.

La circulation est si intense à ce point que l'élargissement du pont s'impose.

Il serait intéressant de savoir si le fameux projet dont on parle depuis si longtemps existe.

Jusqu'à présent, on y a cru, mais à présent le doute commence à se faire, car en présence des accident répétés il devrait avoir vu le jour.

### Au Groupe Sportif Figeacois.

Nous rappelons au public que le tirage de la tombola organisée par notre Société sportive aura lieu irrévocablement dimanche prochain 23 courant, à l'occasion des fêtes de la place Louis Vival.

Malgré l'activité toujours inlassable des dirigeants du G. S. F., un assez grand nombre de billets sont restés invendus, aussi la commission adresse au public figeacois un pressant

beaucoup admirées. Enfin les danseurs ont pu se livrer avec entrain aux plaisirs que le noble art de Terpsichore réserve à ses initiés. A signaler aussi le feu d'artifice qui fut un vrai régal de féeriques lumières.

Félicitations sincères aux organisateurs et à l'orchestre qui dirigeait avec sa compétence bien connue le sympathique M. Vanel.

## Parnac

### Fête locale.

La jeunesse du quartier de la gare de Parnac organise pour le dimanche 23 et le lundi 24 août courant une brillante fête locale.

Le programme en est très varié, nombreuses seront les attractions. Les bals seront tenus par un orchestre de choix.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Le Comité ne répond pas des accidents et se réserve la faculté de modifier le programme.

## Montcuq

### Fête locale.

Comme tous les ans la fête du faubourg St-Privat aura lieu les 23, 24 et 25 août. Voici le programme :

Samedi 22 août. — 18 h. 1/2 : réception de la musique ; 19 h. : apéritif-concert ; 21 h. : grand bal champêtre.

Dimanche 23 août. — 8 h. : annonce de la fête par des salves d'artillerie, tour de ville en musique ; 10 h. : concert ; 15 h. : grande loterie ; 16 h. : bal de jour ; 19 h. : apéritif-concert ; 20 h. 1/2 : retraite aux flambeaux ; 21 h. : grande illumination du bal et des avenues, bal de nuit et bataille de confetti.

Lundi 24 août. — (matin) : concert ; (soir) : jeux divers : courses à bicyclette, courses à pied ; 17 h. : bal de jour ; 19 h. : apéritif-concert ; 21 h. : grand bal de nuit ; 24 h. : farandoles d'adieux ; clôture de la fête par un grand réveillon.

Le Comité ne répond pas des accidents.

## Lebreil

### Syndicat de chasse.

Il a été formé un syndicat de chasse entre tous les propriétaires et chasseurs de la commune ayant pour objet la protection des récoltes et des droits de chasse.

Il est rigoureusement interdit à tout chasseur étranger à la commune de chasser sur le territoire de la commune de Lebreil, exception est faite pour les chasseurs habitant les communes limitrophes.

Un garde assermenté aura la surveillance sur tout le territoire de la commune de Lebreil.

Les contraventions seront dressées et poursuivies selon la loi.

## Prayssac

### Nos fêtes.

Voici le programme des grandes fêtes du 29, 30, 31 août et 1<sup>er</sup> septembre :

Samedi 29 août. — A 16 h., annonce de la fête par des salves d'artillerie ; à 19 h., réception de la musique ; à 21 h., brillante retraite aux flambeaux, grand bal de nuit.

Dimanche 30 août. — A 6 h., annonce de la fête par des salves d'artillerie ; à 7 h., réveil en fanfare ; à 10 h., distribution des bouquets ; à 11 heures, apéritif-concert ; à 15 h., concours de bicyclettes et de voitures fleuries (prix importants) ; à 16 h., jeux divers (courses à la grenouille, à la valise, etc.) ; à 16 h. 30, courses et bicyclettes aux anneaux ; à 17 h., bal de jour ; à 20 h. 30, tour de ville en musique ; à 21 h., brillant feu d'artifice ; à 22 h., grand bal de nuit, bataille de confetti, serpents.

Lundi 31 août. — A 7 h., réveil en fanfare ; à 11 h., apéritif-concert, attractions diverses ; à 15 h., grandes courses de bicyclettes : 1<sup>re</sup> régionale (circuit 50 kilomètres), prix importants ; 2<sup>e</sup> cantonale ; à 15 h. 30, course aux ânes (prix importants) ; à 16 heures, courses à pied (1.000 m., 400 m., 1.500 m.) ; à 17 h., grand bal de jour ; à 21 h., retraite aux flambeaux, tour de ville en musique ; à 21 h. 30, départ du « Ballon de la Maréchal Bessières » ; à 22 h., grand bal de nuit ; à minuit, clôture de la fête.

Mardi 1<sup>er</sup> septembre. — Farandole d'adieu.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers qui trouveront sur les places publiques : manèges, tourniquets, balançoires et attractions diverses.

Le Comité ne répond pas des accidents.

## Feuilleton du « Journal du Lot » 8

C'était un reporter du *Matin*. Une heure après, des reporters du *Journal*, de l'*Echo de Paris*, du *Petit Journal*, du *Petit Parisien* avaient rejoint leur confrère du *Matin* au Vieux Sévres. Et il en arrivait d'autres. La boutique était pleine. Les éclairs de magnésium se succédaient. On n'y voyait plus.

Ce ne fut guère avant minuit que le dernier de ces messieurs partit. Nous pûmes enfin achever de fermer le magasin et songer au repos. Quand, m'étant retiré dans mon cabinet, je voulus allumer, le bougeoir posé sur la chaise dépaillée se trouva vide.

J'allai frapper à la porte de la chambre des Cruchat. Mme Cruchat, en toilette de nuit, ouvrit. Je lui montrai le bougeoir.

La demande d'une bougie irritait toujours l'avare brocanteuse. Ce soir-là, elle resta sans voix, me regardant d'un tel air qu'à la fin je me rebiffai.

— Je ne puis pourtant pas me coucher dans l'obscurité ! dis-je. La dernière fois que cela m'est arrivé, j'ai cassé la queue de mon pot à eau, et vous vous êtes assez fâchée !

Je vis, par l'entre-bâillement de la porte, Cruchat prendre une bougie dans l'armoire. Il me la tendit silencieusement, par-dessus l'épaule de sa femme restée raide et muette, et ferma avec violence.

Je plantai bravement la bougie dans le bougeoir et l'allumai en bougonnant :

— Me chassent-ils ? non ? alors, qu'ils m'éclairaient !

## VI

### Toyssède

Mon sommeil fut un long cauchemar. M. de Chasseneuil, les Cruchat, le grand chirurgien de la place Vendôme, le commissaire du marché Saint-Honoré, les agents et les reporters s'y démenaient. L'auvergnat m'entraînait à la clinique du boulevard Bineau. Je sentai le Nicot prendre dans mon ventre des proportions gigantesques. On me cinématographiait au magnésium, étendu sur une table d'opération, cependant qu'une escouade de gardiens de la paix essayait de forcer la porte pour me délivrer.

J'aurai dû plus d'une fois m'éveiller en sursaut. Mais je venais de passer deux nuits quasi blanches. Durant le jour, les émotions s'étaient multipliées. Le soir, les interviewers m'avaient fait veiller jusqu'à une heure indue. Je dormis donc tout d'une traite.

Quand j'ouvris les yeux, mes visions se dissipèrent peu à peu et les choses se mirent au point dans mon esprit.

L'idée que j'avais, sans doute pour toujours, un diamant de la couronne dans le corps prit d'abord de la netteté. Je n'y étais pas encore habitué, il s'en fallait de beaucoup. Une stupeur m'envahit. La veille, le diagnostic du chirurgien m'avait sur-

tout épouvanté. Puis Cruchat, le commissaire, les journalistes, ne m'avaient guère laissé le temps de réfléchir. Maintenant, après une nuit de repos, et me trouvant en tête-à-tête avec moi-même, je jugeais mieux la situation, et elle m'abasourdisait.

Je me voyais devenu la gangue d'une des plus belles pierres précieuses du monde. Je le savais et j'avais de la peine à le croire.

Le coucou de la salle à manger me tira brusquement de cette songerie en chantant six heures. Je sautai à bas de mon lit. La fameuse bougie, cause de la dernière scène de la veille, éclaira le petit lit de fer, le pot à eau sans queue et mes pauvres vêtements jetés sur la chaise dépaillée. Et je me habillai rapidement, car il gela.

Si je restais à faire la grasse matinée ? me dis-je. Et si même je réclamais un bon chocolat que je dégusterais parsemé de sucre ? Rien ne m'en empêcherait, ma foi ! du moment que les Cruchat ne peuvent plus me chasser !

Bien entendu, je n'y pensais pas sérieusement. Me conduire ainsi eût été si peu dans ma nature ! Pas de danger que j'en demande tant aux Cruchat. Qu'ils ne crient seulement pas trop, et je me tiendrai pour satisfait.

Je me mis au travail comme à l'ordinaire. Les patrons, levés peu après moi, m'envoyèrent chercher les jour-

naux et les parcoururent d'un œil sinistre.

A huit heures, tandis que nous trempions notre pain dans la chicorée du petit déjeuner, un gros homme à l'air commun entra en coup de vent. C'était M. Teyssède, compatriote et ami de Cruchat, et son bailleur de fonds pour l'installation du Vieux Sévres et l'achat du Nicot.

— C'est vrai, ce que je lis ? cria-t-il en brandissant le *Matin*.

Les Cruchat restèrent affaiblis sur leurs chaises et hochèrent lugubrement la tête.

Représent. commis. actif, pour devenir agent département. Import. maison. Indisp. avoir auto. Client. aliment. et Poiss. On mettra au cour. Gros chiffre. Liberté av. aut. Cartes. Ec. av. réf. Ocor Vente, 3, rue Mogador, PARIS.

**Bibliographie**

**LA MODE PRATIQUE**

le Journal vraiment moderne et pratique de la Femme et de la Maison.

Chaque N° de 0 fr. 60 contient :

UN **Bon - Prime** donnant droit de participer aux avantages de la coopérative **Mode Pratique**.

Avec les patrons de la **MODE PRATIQUE**, vous ferez toutes vos robes.

**LA MODE PRATIQUE**

rapports 100 fois en un seul cadet.

79, Bd St-Germain, PARIS.

R. C. Seine, 44.59.

**AUX FILLETES ET JEUNES FILLES de 6 à 18 ans**

**MADEMOISELLE,** demandez-nous notre prime :

Un Ravissant Napperon « En route pour le Marché » « LA FERMIERE »

dessiné et peint sur toile rustique avec les finitions nécessaires à la broderie. Vous recevrez en outre une **SURPRISE** si vous nous indiquez votre âge.

**BON-PRIME** du « JOURNAL DU LOT » à retourner aux Publications François Tedesco (service des primes) 39, Boulevard Raspail, Paris 7<sup>e</sup>

Ci-joint 6 timbres de 25 C<sup>m</sup> pour frais de manutention, port et emballage de la prime mentionnée ci-dessus.

Adresse de la Bénéficiaire Age

**LA RÉPUTATION** des « Publications François Tedesco » n'est plus à faire. Toutes sont d'un puissant intérêt, mais cependant parmi les Publications François Tedesco « LA FEMME CHEZ ELLE » est certainement celle qui d'une façon générale répond le mieux aux nécessités de l'heure présente.

Ennemi intéressant au point de vue social parce qu'elle tend à développer l'amour du foyer et à rendre plus attrayante la besogne parfois ingrate qui incombe à la Femme chez elle, cette publication offre encore l'avantage de charmer utilement les loisirs que la Femme ou la Jeune Fille peuvent avoir sous le toit familial.

« LA FEMME CHEZ ELLE » est en vente chez tous les marchands de journaux. Pour obtenir un numéro spécimen en faire la demande (en y joignant un timbre de 0 fr. 25) aux « Publications François Tedesco », 39, Boulevard Raspail à Paris.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**

(Personnel intéressé)

**CAHORS (Lot)**

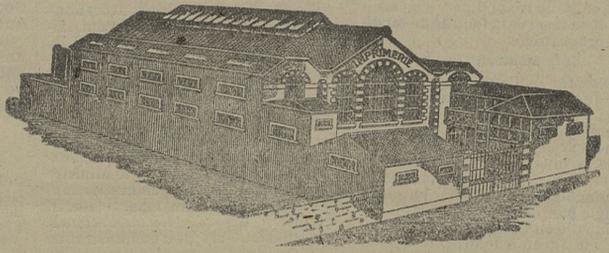
INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL : 1, Rue des Capucins

ANNEXE : 4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



**HORAIRE DES AUTOBUS**

**Ligne de Castelnau-Cahors**

Départ de Castelnau (1) 8 »

— Vitarelles 8 15

— Malmousque 8 25

— Boyer (embr.) 8 30

— Pern (d\*) 8 40

— L'Hospitalet 8 45

— Granjéjous 8 50

— Embr. Terry 8 55

— Le Montat 9 »

— Sept-Ponts 9 15

Arrivée à Cahors 9 20

NOTA. — Du 1<sup>er</sup> Novembre au 31 Mars, le départ de Castelnau aura lieu à 18 h. et à 8 h. 30.

**Ligne de Cahors-Castelnau**

Départ de Cahors (1) 17 »

— Sept-Ponts 17 15

— Le Montat 17 25

— Embr. Terry 17 30

— Granjéjous 17 35

— L'Hospitalet 17 40

— Pern (embr.) 17 50

— Boyer (d\*) 18 »

— Malmousque 18 10

— Vitarelles 18 20

Arrivée à Castelnau 18 30

**Ligne de Cazes-Mondenard-Castelnau**

Dép. de Cazes-Mondenard (1) 6 30

— Cazillac 6 45

— Trijouis (embr.) 6 50

— Saux 7 »

— Molières-Saux (r.) 7 20

— Sauveterre (embr.) 7 30

— St-Aureil 7 45

— Thézels (embr.) 7 50

Arrivée à Castelnau 8 »

(1) — Du 1<sup>er</sup> Novembre au 31 Mars, le départ de Cahors aura lieu à 16 h. 30 et de Cazes-Mondenard à 7 h.

**Ligne de Castelnau-Cazes-Mondenard**

Départ de Castelnau (1) 18 30

— Thézels (embr.) 18 40

— St-Aureil 18 50

— Sauveterre (embr.) 19 »

— Molières-Saux (d\*) 19 10

— Saux 19 25

— Trijouis (embr.) 19 30

— Cazillac 19 40

Arrivée à Cazes-Mondenard 20 »

**Ligne de Castelnau à Lalbenque-Gare**

Dép. de Castelnau 6 30 16 10

— Flaungnac 6 40 16 20

— Canies 6 45 16 30

— St-P.-Lab. 6 55 16 35

— Rescouf (Ley.) 7 05 16 45

— Fontanes 7 15 16 55

Arriv. à Lalbenque 7 30 17 10

**Ligne de Lalbenque-Gare à Castelnau**

Dép. de Lalbenque (g.) 8 15 18 30

— Fontanes 8 25 18 40

— Rescouf (Ley.) 8 35 18 50

— St-P.-Lab. 8 45 19 »

— Canies 8 50 19 05

— Flaungnac 9 » 19 15

Arriv. à Castelnau 9 15 19 30

**Service supplémentaire les jours de foire à Castelnau**

Départ de Cahors 8 »

— Sept-Ponts 8 15

— Le Montat 8 25

— Terry (embr.) 8 30

— Granjéjous 8 35

— L'Hospitalet 8 40

— Pern (embr.) 8 50

— Boyer (embr.) 9 »

— Malmousque 9 10

— Vitarelles 9 20

Arrivée à Castelnau 9 30

Départ de Castelnau 16 30

— Vitarelles 16 45

— Malmousque 16 55

— Boyer (embr.) 17 »

— Pern (embr.) 17 10

— L'Hospitalet 17 15

— Granjéjous 17 20

— Terry (embr.) 17 25

— Le Montat 17 30

— Sept-Ponts 17 45

Arrivée à Cahors 18 »

NOTA. — Ce service n'a lieu que le deuxième mardi de chaque mois.

Un service supplémentaire est fait entre Cahors et l'embranchement de Pern (aller et retour) matin et soir, les jours de foire de Cahors, en cas d'affluence de voyageurs.

**Ligne du Boulv. à Puy-l'Evêque**

Départ du Boulv. 8 »

— Embr. Bovila 8 »

— Saint-Matré 8 »

Départ de Saux 18 20

— Sérignac 18 25

— Floressas 18 30

— Embr. Grézels 18 35

— Grézels 18 40

Arrivée à Puy-l'Ev. (gare) 9 15

**Ligne de Puy-l'Evêque au Boulv**

Départ de Puy-l'Ev. (gare) 19 30

— Embr. Grézels 19 30

— Grézels 19 35

— Floressas 19 40

— Sérignac 19 45

— Saux 19 50

— Saint-Matré 19 55

— Embr. Bovila 20 »

Arrivée au Boulv. 21 »

NOTA. — Le soir, au retour, le départ de la gare de Puy-l'Evêque n'a lieu qu'après le passage du train 1638 de Cahors à Libos.

**Ligne de Libos-Puy-l'Evêque-Montcuq**

Départ de Libos (gare) 8 05

— Fumel 8 15

— Montayral 8 25

— Mauroux 8 45

— Lacapelle-Cab 9 »

Arrivée à Puy-l'Evêque 9 15

Départ de Puy-l'Evêque (1) 9 50

— Floressas 10 15

— Sérignac 10 20

— St-Matré 10 40

— Belmontet 10 55

Arrivée à Montcuq 11 20

(1) Après le train qui va sur Cahors à 9 h. 44.

**Ligne de Montcuq-Puy-l'Evêque-Libos**

Départ de Montcuq 14 30

— Belmontet 14 55

— St-Matré 15 15

Départ de Sérignac 15 30

Départ de Floressas 15 35

Arrivée à Puy-l'Evêque 15 50

Départ de Puy-l'Evêque (1) 16 20

— Lacapelle-Cab 16 40

— Mauroux 16 55

— Montayral 17 15

— Fumel 17 30

Arrivée à Libos 17 45

(1) Après l'arrivée du train qui vient de Cahors

**Ligne de Lauzerte à Cahors par Lascabanes**

Départ de Lauzerte 9 15

— Auléry 9 35

— St-Fort 9 45

— Les Granges 9 50

— Montlauz (emb.) 10 »

— St-Laur-Lol. 10 10

— St-Cyprien (B.-d.-C.) 10 20

— Quatre-Routes 10 25

— Lascabanes 10 30

— Labast-Marnnac 11 »

— Embr. r. Nat. 11 10

Arrivée à Cahors 11 30

NOTA. — Cette voiture correspond avec celle arrivant de Moissac à 17 h. 50 et repartant à 18 h. 15 pour Moissac.

**Ligne de Cahors à Lauzerte par Lascabanes**

Départ de Cahors 16 »

— Embr. r. Nat. 16 10

— Lab.-Marnnac 16 35

— Lascabanes 16 50

— Quatre-Routes 17 »

— St-Cyprien (B.-d.-C.) 17 05

— St-Laurent (M.) 17 15

— Montlauzun (emb.) 17 20

— Les Granges 17 25

— St-Fort 17 30

— Auléry 17 45

Arrivée à Lauzerte (P.) 18 »

**Ligne de Cahors à Montcuq-Lauzerte**

Dép. de Cahors 6 45 17 15

— Embr. r. nat. 6 55 17 25

— Em. r. Tresp. 7 10 17 40

— Le Cluzel 7 15 17 45

— Villesègue 7 25 17 55

— St-Martial 7 30 18 05

— St-Pant. Em. 7 35 18 15

— Bagat Em. 7 40 18 20

— St-Daunès 7 50 18 30

— Montcuq 8 05 18 45

— Ste-Croix (e.) 8 15 »

— Lebreil (d\*) 8 20 »

— Caminell (d\*) 8 25 »

— Ste-Juliette d\* 8 30 »

— Bouloc (d\*) 8 35 »

— Auléry (d\*) 8 45 »

Arrivée à Lauzerte (P.) 9 »

NOTA. — Cette voiture correspond avec celle arrivant de Moissac à 8 h. 45 et repartant pour cette localité à 9 h. 5.

**Ligne de Lauzerte-Montcuq-Cahors**

Dép. de Lauzerte 18 05

— Auléry Emb. 18 10

Dép. de Bouloc Emb. 18 20

— Ste-Juliette d\* 18 25

— Caminell (d\*) 18 30

— Lebreil (d\*) 18 35

— Ste-Croix (d\*) 18 40

— Montcuq 7 » 18 45

— St-Daunès 7 10 18 50

— Bagat Emb. 7 20 18 55

— St-Pant. Em. 7 25 19 »

— St-Martial 7 35 19 05

— Villesègue Em. 7 50 19 10

— Le Cluzel 8 05 19 20

— Emb. Tresp. 8 10 19 30

— Emb. r. nat. 8 20 19 40

Arrivée à Cahors 8 30 20 05

**Ligne de Limogne à Cahors**

Départ de Limogne 7 »

— Vaire 7 15

— Bach 7 30

— Escamps 7 45

— Concots 8 15

— Le Peuplier 8 25

— Rossignol 8 40

— Arcambal 9 05

Arrivée à Cahors 9 30

**Ligne de Cahors à Limogne**

Départ de Cahors 16 30

— Arcambal 16 45

— Rossignol 17 10

— Le Peuplier 17 25

— Concots 17 40

— Escamps 17 55

— Bach 18 15

— Vaire 18 30

Arrivée à Limogne 19 »

**Ligne de Limogne à Concots**

Départ de Limogne 10 05

Arrivée à Concots 10 35

**Ligne de Concots à Limogne**

Départ de Concots 16 »

Arrivée à Limogne 16 25

**Ligne de Limogne à Saint-Martin-Labouval**

Dép. de Limogne 7 40 16 30

— Cénévères 8 » 16 50

Arr. à St-Martin 8 10 17 »

**Ligne de Saint-Martin-Labouval à Limogne**

Dép. de St-Martin 9 20 20 10

— Cénévères 9 30 20 15

Arrivée à Limogne 10 » 20 50

**Ligne de Labastide à Cahors**

Départ de Labastide-Murat 8 35

— Soulmès 8 45

— Caniac (pot.) 8 50

— Saint-Cernin 8 55

— Lauzès 9 10

— Vers 9 40

— Savanac 9 50

— Lamadeleine 10 »

— Larroque 10 10

— Cahors 10 30

Arrivée à Labastide-Murat 18 30

**Ligne de Cahors à Labastide**

Départ de Cahors 16 15

— Larroque 16 25

— Lamadeleine 16 30

— Savanac 16 35

— Vers 16 40

— Lauzès 17 30

— Saint-Cernin 17 50

— Caniac (pot.) 18 »

— Soulmès 18 05

— Labastide-Murat 18 30

Arrivée à Labastide-Murat 18 30

**Ligne de Limogne à Figeac**

Départ de Limogne 7 »

— Promilhanes 7 15

— St-Jean-de-Laur 7 30

— Gaillac 7 55

— Cajarc 8 10

— St-Chels 8 30

— Gréalou 8 45

— Savin 9 »

— Bédier 9 15

— Faycelles 9 35

Arrivée à Figeac 10 »

**Ligne de Figeac à Limogne**

Départ de Figeac 16 30

— Faycelles 16 55

— Bédier 17 15

— Savin 17 30

— Gréalou 17 45

— St-Chels 18 »

— Cajarc 18 20

— Gaillac 18 35

— St-Jean-de-Laur 19 »

— Promilhanes 19 15

Arrivée à Limogne 19 30

**Ligne de Saint-Céré à Figeac**

Départ de St-Céré 7 10

Départ de la Gineste 7 30

— Aynac 7 50

— Anglars 8 20

— Lacapelle-Marival 8 30

— Le Bourg 8 50

— Issepts 9 05

— Fons 9 20

— Camburat 9 30

— Planioles 9 45

Arrivée à Figeac 10 10

**Ligne Figeac-Saint-Céré**

Départ de Figeac 16 »

— Planioles 16 15

— Camburat 16 25

— Fons 16 40

— Issepts 16 55

— Le Bourg 17 15

— Lacapelle-Marival 17 30

— Anglars 17 40

— Aynac 18 25

— La Gineste 18 40

Arrivée à St-Céré 19 10

**Ligne de Figeac à Latronquière**

Départ de Figeac 7 20

— Planioles 7 35

— Pl. de Planioles 7 45

— Doullans 7 50

— Cardaillac 8 5

— Prentegarde 8 15

— Lascombelles 8 25

— Sainte-Colombe 8 35

— Rouqueyrou 8 45

— La Vitarelle 8 55

— Richoux 9 »

— Saint-Médard 9 15

— Gorse 9 40

— La Cayol 9 55

Arrivée à Latronquière 10 »

**Ligne de Latronquière à Figeac**

Départ de Latronquière 18 »

— La Cayol 18 10

— Gorse 18 35

— Saint-Médard 18 55

— Richoux 19 05

— La Vitarelle 19 15

— Rouqueyrou 19 25

— Sainte-Colombe 19 35

— Lascombelles 19 45

— Prentegarde 19 55

— Doullans 20 10

— Cardaillac 20 20

— Pl. de Planioles 20 30

— Planioles 20 35

Arrivée à Figeac 20 45

**Ligne de Latronquière à Saint-Céré**

Départ de Latronquière 10 10

— Sanaillac 10 25

— Vaquier 10 30

— Lapo 10 40

— Souceyrac 11 »

— Alzac 11 10

— Le Fangas 11 20

— Rougié 11 30

— Frayssinhes 11 40

— Siramond 11 50

— Saint-Céré 11 55

Arrivée à Saint-Céré 12 15

**Ligne de Saint-Céré à Latronquière**

Départ de Saint-Céré 15 45

— Siramond 15 50

— Frayssinhes 16 05

— Rougié 16 20

— Le Fangas 16 30

— Alzac 16 40

— Souceyrac 16 55

— Lapo 17 05

— Vaquier 17 20

— Sanaillac 17 30

Arrivée à Latronquière 17 50

**Ligne de Latronquière à Bagnac**

Départ de Latronquière 9 50

— Le Dental 10 05

— Croix-de-Malte 10 10

— Le Sers 10 20

— Terres-Rouges 10 30

— Le Mazer 10 40

— La Curade 10 50

Arrivée à Bagnac 11 20

**Ligne de Bagnac à Latronquière**

Départ de Bagnac 20 »

— La Curade 20 35

— Le Mazer 20 40

— Terres-Rouges 20 55

— Le Sers 21 »

— Croix-de-Malte 21 10

— Le Dental 21 20

Arrivée à Latronquière 21 30

**Ligne de St-Céré à St-Projet**

Départ de Saint-Céré 4 15

— St-Jean Cr. de 4 20

— St-Médard id. 4 25

— Bagou id. 4 35

Dép. de Boutel Emb. 4 45

— Mayrinnac 4 55

— Le Pontet embr. 5 »

— Lavergne 5 10

— Gramat 5 25

— Péchaut 6 15

— Le Bastit 6 20

— Carluet Embr. 6 25

— E. de Fontanes 6 30

— Goudou 6 40

Arrivée à Labastide 6 50

Départ de Labastide 7 30

— Montfaucou 7 40

— Sèniergues Embr. 7 45

— Carr. de Ginouillac 7 50

— Peyrebrune Carr. 8 »

Arrivée à St-Projet (1) 8 10

(1) Les samedis et jours de foire à Gourdon le service est prolongé jusqu'à Gourdon. Pour le retour, le départ de Gourdon a lieu à 16 heures.

**Ligne de St-Projet à St-Céré**

Départ de St-Projet 16 40

— Peyrebrune Carr. 16 45

— Carr. de Ginouillac 16 50

— Sèniergues E. 16 55

— Montfaucou 17 10

Arrivée à Labastide 17 30

Départ de Labastide 18 40

— Goudou 18 45

— E. de Fontanes 18 50

— Carluet Embr. 18 55

— Le Bastit 19 05

— Péchaut 19 10

— Gramat A. 19 30

— D. 19 50

— Lavergne 20 05

— Le Pontet Embr. 20 15

— Mayrinnac 20 20

— Boutel Embr. 20 30

— Bagou Croix 20 45

— St-Médard (d\*) 20 55

— St-Jean (d\*) 21 »

Arrivée à St-Céré 21 15

**Ligne de Conduché-Vallée du Célé**

Départ de Figeac 17 »

— Ceint-d'Eau 17 10

— Drauzou 17 15

— Camboulit 17 20

— Corn 17 40

— Ste-Eulalie 17 50

— Espagnac 18 »

— Brengues 18 10

— St-Sulpice 18 30

— Marcihac 7 » 18 40

— Monteil 7 10 18 50

— Sautiac 7 25 19 05

— Cabrerets 7 50 19 30

Arrivée à Conduché 8 05 19 45

**Ligne Vallée du Célé-Conduché**

Départ de Conduché 9 10 20 15

— Cabrerets 9 20 20 30

— Sautiac 9 40 20 50

— Monteil 9 50 21 10

— Marcihac 10 » 21 15

— St-Sulpice 10 10

— Brengues 10 30

— Espagnac 10 40

— Ste-Eulalie 10 50

— Corn 11 »

— Boussac 11 10

— Camboulit 11 20

— Drauzou 11 25

— Ceint-d'Eau 11 30

Arrivée à Figeac 11 40

**Ligne de Lacapelle-Marival à Labastide-Murat**

Départ de Lacapelle 5 30

— Le Bourg 5 40

Arrivée à Assier 6 »

Départ d'Assier 7 50

— Livernon 8 10

— Grèzes 8 25

— Espédaillac 8 40

— Quissac 8 55

— Cornouiller 9 05

— Fontanes 9 15

— Goudou 9 30

Arrivée à Labastide 9 40

Correspondance le matin à Assier aux trains venant de Paris et de Capdenac.

**Ligne de Labastide-Murat à Lacapelle-Marival**

Départ de Labastide 16 »

— Goudou 16 05

— Fontanes 16 25

— Cornouiller 16 35

— Quissac 16 45

— Espédaillac 17 »

— Grèzes 17 15

— Livernon 17 25

Arrivée à Assier 17 45

Départ d'Assier 19 20

— Le Bourg 19 40

Arrivée à Lacapelle 19 50

Correspondance le soir à Assier aux trains venant de Paris et de Toulouse.

**Ligne Gourdon-Cahors, par Cazals**

Départ de Gourdon 6 30

— Pont Carral 7 05

— Salvia 7 25

— Cazals 7 40

— Montcléra 8 »

— Frays-le-Gélat 8 25

— Goujournac 8 40

— Canourgnac 8 55

— Pontcirq 9 15

— Rostassac 9 30

— Crayssac 9 55

— Espère 10 10

— Mercuès 10 20

Arrivée à Cahors 10 45

**Ligne Cahors-Gourdon, par Cazals**

Départ de Cahors 16 »

— Mercuès 16 30

— Espère 16 40

— Crayssac 16 50

— Rostassac 17 »

— Pontcirq 17 30

— Goujournac 17 40

— Canourgnac 17 55

— Frays-le-Gélat 18 05

— Montcléra 18 30

— Cazals 18 50

— Salvia 19 05

— Pont Carral 19 20

Arrivée à Gourdon 20 15

**Ligne de Gourdon-Labastide-Murat**

Départ de Gourdon (P.) (1) 6 »

— Curebourset 6 25

— Concorès 6 45

— St-Germain 7 »

— St-Chamarand 7 10

— Frays-le-Gourd. 7 25

— P. de Vaillac (e.) 7 40

— Montfaucou 7 55

Arrivée à Labastide-Murat (2) 8 26

(1) En cas de retard de l'express venant de Paris, l'autobus ne part qu'à 6 h. 15, mais il n'attend pas au delà de cette limite.

(2) Un service supplémentaire par Vaillac, Crayssinet et St-Germain directement, est fait entre Labastide et Gourdon tous les samedis et jours de foire à Gourdon. Le même service a lieu entre Labastide et St-Germain les jours de foire à St-Germain.

**Ligne de Labastide-Murat-Gourdon**

Départ de Labastide-Murat 18 45

— Montfaucou 19 15

— P. de Vaillac (e.) 19 40

— Frays-le-Gourd. 19 45

— St-Chamarand 19 50

— St-Germain 20 10

— Concorès 20 25

— Curebourset 20 35

Arrivée à Gourdon 21 »

**Ligne de Gourdon à Souillac par Payrac**

Départ de Souillac (gare) 7 »

Départ de Souillac (ville) 7 10

— Lanzac 7 20

— Emb. Nadaillac 7 40

— Le Treil 7 50

— Carrière 7 55

Arrivée à Payrac 8 »

Départ de Payrac 8 10

— Emb. r. Payrac 8 15

— La Séguinie 8 20

— Emb. r. Laval 8 25

— Emb. Gramat 8 30

— St-Projet 8 45

— Le Vigan 8 55

Arrivée à Gourdon 9 10

**Ligne de Souillac à Gourdon par Payrac**

Départ de Gourdon (gare) 16 15

— Vigan 16 25

— St-Projet 16 35

— Emb. r. Gramat 16 45

— Emb. Reilhaguet 16 50

— Emb. r. Laval 16 55

— Emb. La Séguinie 17 »

— Emb. r. Payrac 17 10

Arrivée à Payrac 17 20

Départ de Payrac 17 20

— Carrière 17 25

— Le Treil 17 30

— R. Nadaillac 17 40

— Lanzac 17 55

Arrivée Souillac (ville) 18 05

Arrivée à Souillac (gare) 18 15